

ACADEMIE DE MONTPELLIER

**Collège Paul Bert
7, Impasse Tounel
34310 CAPESTANG**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 30 NOVEMBRE 2017**

Année scolaire : 2017 - 2018

Numéro de séance : N°3

Date de convocation : 16 novembre 2017

Présidence de : M. SIBILLE Sébastien

Quorum : 16

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents et d'excusés : 5

Ouverture de la séance : 17h45

Sommaire des questions traitées	Décision (Avis, Vote, Extrait, Motion)	Page	Numéro d'acte CA 2017-2018	Pièces jointes	
				désignation	N°
1 - Adoption de l'ordre du jour	Vote		-		
2 - Approbation du Procès-Verbal du CA du 7 novembre 2017	Vote		-		
3 - Projet pédagogique et éducatif : 3.1 – Voyage à Paris 2018 : Modification du budget 3.2- AET « De l'objet à l'instrument : du bruit au son » : convention 3.3 - AET « A la découverte du patrimoine médiéval_1 » : budget & don 3.4 - AET « A la découverte du patrimoine médiéval_2 » : budget & don 3.5 – Don de la fédération des parents d'élèves	Votes Vote Votes Votes Vote		27-28 S.-O. 32-30 33-31 29		
4 - Volet financier 4.1 - Recettes exceptionnelles 4.2 - Sortie d'inventaire 4.3 - ANV (admission en non-valeur) 4.4 - D.O (décision de l'ordonnateur) 4.5 - DBM (décision budgétaire modificative) 5.6 – Budget 2018	- - - - Vote Vote		- - - - 39 34	DBM N° 7 19/11/17	1
7 - Questions diverses					

**Le Président
M. SIBILLE Sébastien**

**La Secrétaire de séance
Mme DURAND Anne**




PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : mardi 7 novembre 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	SIBILLE Sébastien	X						
	Chef d'établissement adjoint	CHABOT-GRAS Christelle	X						
	Adjoint gestionnaire	FERREIRA Charles	X						
	Conseiller Principal d'Education	PICOLO Cédric			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BADENAS Jean-Noël		X					
	Collectivité de rattachement	PONS Marie-Pierre		X					
	Commune siège	MILESI Béatrice	X			THAILLADES Céline			
	Groupement de commune	DUCLOS Gilles		X					
Personnalités qualifiées		ABELLO Roland		X					
		AIQUI REBOUL Claude	X						
Total		10	5						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	HERFORT Céline	X			MACAIRE Véronique			
		ROBERT Béatrice	X			HOULETTE Nathalie			
		DURAND Anne	X			GAUTIER Stéphanie			
		TESTARD Karine	X			NAVARRO Philippe			
		GELLY Laure	X			ROCA Céline			
		GENIES Agathe	X			LAFON Vincent			
		PLANES Sophie	X			SAUVARD Laure			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	VIALLE Chantal	X			MAS Delphine			
		BRU Geneviève	X			VITABILE Anne-Marie			
		SEBE Céronne	X			ABELLANEDA Jacques			
Total		10	10						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	POTELET Aurore			X	RAVISCIONI Eléonore	X		
		SORIA Karine	X			LEBORGNE Carole			
		RISSE Christophe			X	CASTEL Marielle			
		BAROUX Cécile	X			VIGNE Sandrine			
		MARCHAND Stéphanie	X			CONTE Sandrine	X		
		DEL OLMO Amandine	X			HAMANI Viviane	X		
		DRESSAYRE Thérèse			X				
	Elèves	AMEIL Axel	X			GOMEZ Prescillia	X		
		COPIN Nathan	X			LAGAILLARDE Lucrèce			
		JOIE Emma			X	UNGER Sarah			
Total		10	6			4			
Total		30							
Agent comptable		RODRIGUEZ Stéphanie			X				

RUBRIQUE 1. Adoption de l'ordre du jour

1. Ordre du jour du conseil d'administration

A. **Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

Présentation de l'ordre du jour de la séance et propositions de modifications.

B. **Présentation :**

L'ordre du jour a été joint à la convocation du 16 novembre 2017.

Les modifications suivantes sont proposées :

Modification du point 3 :

3 – Volet pédagogique et éducatif :

3.2- AET « De l'objet à l'instrument : du bruit au son » : convention

3.5 – Don de la fédération des parents d'élèves

C. **Commentaires :**

Les membres du conseil d'administration n'ont pas de remarques au sujet de l'ordre du jour modifié.

Les modalités de vote sont rappelées aux représentants du conseil d'administration avant que l'ordre du jour ne soit soumis au vote.

D. **Résultats du vote :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

RUBRIQUE 2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 novembre 2017

2. Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration

A. Énoncé de la question ou du sujet abordé :

Monsieur le Principal demande aux membres du conseil d'administration si le procès-verbal du conseil d'administration du 7 novembre 2017 leur a bien été communiqué et si des corrections ou des observations sont proposées.

B. Commentaires :

Le procès-verbal du conseil d'administration du 7 novembre 2017 a été envoyé aux membres du conseil d'administration et affiché en salle des professeurs. Monsieur le Principal précise que les procès-verbaux sont consultables à n'importe quel moment au secrétariat de Direction.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est soumis au vote des membres du conseil d'administration.

C. Résultats du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 24

Le procès-verbal du conseil d'administration du 7 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

RUBRIQUE 3 – Volet pédagogique et éducatif

3.1- Voyage à Paris 2018 : Modification du Budget

A. Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Modalités définitives de financement du voyage pédagogique à « Paris 2018 ».

B. Présentation :

Monsieur le Principal rappelle aux membres du Conseil d'administration les objectifs du voyage « Paris, centre des pouvoirs ».

Ce voyage concerne 46 élèves de 4^{ème} et 4 accompagnateurs, du 12 au 16 février 2018, juste avant les vacances de février.

Le coût du voyage comprend les frais de transport, d'hébergement, d'assurance, d'entrée des visites, etc... La participation finale des familles fixée à un montant de 248 € (au lieu de 270 € prévu initialement).

C. Commentaires / Débat :

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire indique qu'une recette exceptionnelle issue de la vente d'objets « CREAPARIS 2018 » pour un montant de 299.91 € a été réalisées lors d'un « marché de Noël » à Capestang le 19 novembre 2017.

Arrivée de Mme BAROUX Cécile, représentante des parents d'élèves à 17h53. Le nombre de votants passe à 25.

Les membres du conseil d'administration n'ayant pas de questions, le budget modifié du voyage « Paris 2018 » est soumis au vote.

D. Résultats des votes :

Le Budget « Paris 2018 » incluant la participation des familles de 248 € est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le budget Paris 2018 incluant une participation des familles de 248 € par élève est adopté à l'unanimité.

Le don de la coopérative scolaire pour un montant de 2300€ a déjà été adopté lors du CA N°1 du 28-09-2017 (Cf. Acte CA N° 10 / 2017 – 2018)

La recette exceptionnelle issue du reliquat du voyage à Paris 2017 pour un montant de 234€ a déjà été adopté lors du CA N°1 du 28-09-2017 (Cf. Acte CA N° 16 / 2017 – 2018)

La recette exceptionnelle issue de la vente d'objets pour un montant de 299.91 € est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

La recette exceptionnelle d'un montant de 299.91 € est adopté à l'unanimité.

E. Numéros d'actes générés : Acte CA N° 27 / 2017 – 2018 Acte CA N° 28 / 2017 – 2018

3.2 – AET « De l'objet à l'instrument : du bruit au son » : convention

A. Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Présentation du projet, de son financement et de la convention.

B. Présentation :

Monsieur le Principal rappelle le principe du projet :

- Travail de découverte autour du spectacle "Stomp Out Loud" qui utilise des objets du quotidien pour en faire des instruments à percussion.

- Récupération d'objets du quotidien pour les utiliser comme percussions.

et ses objectifs :

- explorer les sonorités des objets en fonction de leur forme, de leur matière.

- imaginer des atmosphères sonores diverses.

- s'approprier des phrases rythmiques.

- travailler l'improvisation collective.

- s'approprier son objet pour en exploiter toutes les sonorités possibles.

- développer l'écoute et la concentration.

Production finale : 2 représentations (une répétition devant les élèves de l'ULIS école de Capestang et une autre devant les parents et les personnels du collège Paul Bert)

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire présente le budget du projet dont le financement repose essentiellement sur une subvention du conseil départemental de l'Hérault (AET).

Une convention sera signée avec l'intervenant pour une action qui se déroulera du 6 mars au 29 mai 2017 avec une représentation finale le 31/05/2017.

C. Commentaires / Débat :

Une représentante des parents d'élèves demande la signification du sigle AET.

Monsieur le Principal s'excuse de cette omission et précise qu'il s'agit d'Actions Educatives Territoriale et précise que Monsieur Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault a rappelé lors de la réunion des personnels de direction des 80 collèges publics du département sa volonté de maintenir le financement des actions culturelles malgré le contexte de restrictions budgétaires (Cela représente 583 projets éducatifs pour un montant de 620 000 €).

Monsieur le Principal rappelle que les AET facilitent grandement l'accès à la culture notamment pour les collèges éloignés des grandes agglomérations.

Le principe de la signature d'une convention est soumise au vote.

D. Résultats des votes :

Le principe de la **signature d'une convention dans le cadre de l'AET « De l'objet à l'instrument »** est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le principe de la signature d'une convention dans le cadre de l'AET « De l'objet à l'instrument » adopté à l'unanimité.

E. Numéros d'actes générés : sans objet

3.3 – AET « A la découverte du patrimoine médiéval 1 » : budget & don

A. Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Présentation du projet et de son budget.

B. Présentation :

Monsieur le Principal rappelle le principe du projet :

Ce travail rentre dans le cadre d'un EPI sur le Moyen Age.

Le but est de faire réaliser aux élèves une pièce de théâtre sur le thème du Moyen Age à Capestang, et de la leur faire jouer.

- Conférence sur l'art au Moyen Age

- Visite du château et de la collégiale de Capestang

- Atelier de techniques picturales dans le but de réaliser le décor de la pièce de théâtre

- Création et répétitions durant les heures de Français et d'Histoire dans le cadre d'un EPI consacré au Moyen Age.

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire présente le budget du projet pour un montant de 774 € et dont le financement repose en partie sur une subvention du conseil départemental de l'Hérault (AET) et sur des recettes liées à la participation des familles, à un don de 180 euros et aux crédits pédagogique 2018.
Cf. pièce jointe à l'acte

C. Commentaires / Débat :

Le principe du projet et son budget sont soumis au vote.

D. Résultats des votes :

Le budget de l'AET « A la découverte du patrimoine médiéval 1 », incluant une participation des familles de 2 € par élève, est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le budget de l'AET « A la découverte du patrimoine médiéval 1 » est adopté à l'unanimité.

Le don de la coopérative scolaire pour un montant de 180 € est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le don de la coopérative scolaire dans le cadre l'AET « A la découverte du patrimoine médiéval 1 » pour un montant de 180 € est adopté à l'unanimité.

E. Numéros d'actes générés : Acte CA N° 30 / 2017 – 2018 Acte CA N° 32 / 2017 – 2018

3.4 – AET « A la découverte du patrimoine médiéval 2 » : budget & don

A. Énoncé de la question ou du sujet abordé :

Présentation du projet et de son budget.

B. Présentation :

Monsieur le Principal rappelle le principe du projet :

Ce travail rentre dans le cadre d'un EPI sur le Moyen Age.

Le but est de faire réaliser aux élèves une pièce de théâtre sur le thème du Moyen Age à Capestang, et de la leur faire jouer.

- Conférence sur l'art au Moyen Age

- Visite du château et de la collégiale de Capestang

- Atelier de techniques picturales dans le but de réaliser le décor de la pièce de théâtre

- Création et répétitions durant les heures de Français et d'Histoire dans le cadre d'un EPI consacré au Moyen Age.

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire présente le budget du projet pour un montant de 774 € et dont le financement repose en partie sur une subvention du conseil départemental de l'Hérault (AET), sur des recettes liées à la participation des familles, à un don de 170 euros et aux crédits pédagogique 2018. Cf. pièce jointe à l'acte.

C. Commentaires / Débat :

Le principe du projet et son budget sont soumis au vote.

D. Résultats des votes :

Le **budget de l'AET « A la découverte du patrimoine médiéval 2 », incluant une participation des familles de 2 € par élève**, est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le budget de l'AET « A la découverte du patrimoine médiéval 2 » est adopté à l'unanimité.

Le **don de la coopérative scolaire pour un montant de 170 €** est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le don de la coopérative scolaire dans le cadre l'AET « A la découverte du patrimoine médiéval 2 » pour un montant de 170 € est

E. Numéros d'actes générés : Acte CA N° 31 / 2017 – 2018 Acte CA N° 33 / 2017 – 2018

3.5 – Don de la fédération des parents d'élèves

A. Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Don de la fédération des parents d'élèves.

B. Présentation :

La fédération des parents d'élèves effectue un don de 725.04 € qui permettra d'acheter un des deux bancs qui seront prochainement achetés et installés sur la partie rénovée de la cour de récréation.

C. Commentaires / Débat :

Monsieur le Principal profite pour remercier les parents d'élèves pour les relations cordiales et constructives qui existent entre l'association fédération et le collège.

Le don de la fédération des parents d'élèves pour un montant de 725.04 € est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

D. Résultats du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le don de la fédération des parents d'élèves pour l'achat d'un banc pour un montant de 725.04 € est adopté à l'unanimité.

A. Numéro d'acte généré : Acte CA N° 29 / 2017 – 2018

RUBRIQUE 4. Volet financier

4.1 – Recettes exceptionnelles : Sans objet

4.2 – Sorties d'inventaire : Sans objet

4.3 – Admissions en non-valeur (ANV) : Sans objet

4.4 – Décision de l'ordonnateur : Sans objet

4.5 – Décision Budgétaire Modificative :

A. Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Présentation de la Décision Budgétaire Modificative N° 7 « pour information ».
Présentation de la Décision Budgétaire Modificative provisoire « pour vote ».

B. Présentation :

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire présente la D.B.M. N° 7 « pour information » et la D.B.M. provisoire « pour vote » aux membres du Conseil d'Administration et en détaille les différents éléments.

C. Commentaires / Débat :

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire demande si des réponses ou des précisions doivent être apportées aux membres du conseil d'administration. Pas de questions particulières de la part des membres du Conseil d'Administration.

La Décision Budgétaire Modificative provisoire est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

D. Résultats des votes :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

La Décision Budgétaire Modificative provisoire, affecté du N° 8 sur l'exercice 2017 est adoptée à l'unanimité.

E. Numéros d'actes générés : Acte CA N° 39 / 2017 - 2018

4.6 – Budget 2018 :

A. Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Présentation du budget 2018.

B. Présentation :

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire présente la définition du « Budget » et situe le cadrage budgétaire pour la préparation budgétaire pour l'exercice 2018. Il indique que le budget doit respecter certains principes : Annualité, Equilibre, Sincérité et Universalité. Le « Budget » est l'acte qui autorise les dépenses et les recettes de l'établissement public placé sous l'autorité de l'Ordonnateur, Monsieur SIBILLE, Principal du collège.

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire présente le budget 2018 avec l'ensemble des services généraux et des services spéciaux pour la section de fonctionnement avec pour finalité que toutes les recettes doivent servir toutes les dépenses (sous certaines réserves techniques et réglementaires); les crédits et les recettes sont ouverts du 01 janvier au 31 décembre 2018. Une présentation simplifiée de l'amortissement et de la section d'investissement est donnée aux membres du C.A. dans le cadre du « Patrimoine du collège ».

Le budget doit permettre de visualiser les moyens financiers mis au service des objectifs du projet d'établissement. La logique de projet est retenue sur l'architecture du budget « 2018 » au détriment des crédits traditionnels de matières d'enseignement qui sont supprimés depuis le budget 2016. Le coût des repas a augmenté et passe de 3,70€ à 3,80€.

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire indique aux membres du C.A. qu'un « Rapport de l'ordonnateur » est joint au « Budget 2018 » et ses annexes (E.P.A. 2018 et Etat d'emplois 2018) pour compléter ses propos présentés durant cette séance.

C. Commentaires / Débat :

Monsieur AIQUI REBOUL, personnalité qualifiée, demande si la dotation a baissé.

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire indique que la dotation « brute » a augmenté de 0.31 % par rapport à 2017.

Monsieur l'adjoint gestionnaire commente le tableau « variation des recettes des budgets 2013 / 2018 » en précisant que les charges fixes et obligatoires sont en forte augmentation en données corrigées (plus 5.29 % entre les dotations 2017 et 2018). Monsieur l'adjoint gestionnaire indique que l'on peut considérer que la dotation brute est donc en forte baisse, aux alentours de - 4.98 % entre 2017 et 2018.

Monsieur AIQUI REBOUL, indique que les « fonds de réserve » des établissements représentent 7,5 millions d'euros et précise la volonté du conseil départemental de se rapprocher du seuil de 4 millions d'euros.

Monsieur le Principal précise que Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault a précisé lors de la rencontre avec les personnels de direction des collèges publics qu'ils ne laisseraient pas d'établissement en rupture de trésorerie.

Les membres du conseil d'administration n'ayant plus de question, le « Budget primitif 2018 » est soumis au vote.

D. Résultats du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Le budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité.

E. Numéro d'acte généré : Acte CA N° 34 / 2017 – 2018

RUBRIQUE 7. Questions diverses

7.1 – Question : Sans objet

Monsieur le Principal demande si certains souhaitent aborder d'autres sujets et donne la parole aux membres du Conseil d'Administration.

Un représentant des élèves, Nathan COPIN, souhaite faire part de son désarroi de n'avoir pu participer au voyage Paris 2018.

Monsieur le Principal indique qu'il comprend et regrette cette situation, mais que l'organisation du projet pédagogique (transport en métro ...) et les lieux visités ne permettent pas l'accès aux personnes à mobilité réduite. Il précise également que cette situation n'est pas normale et qu'il est important de se battre pour que sur l'ensemble du territoire les mesures nécessaires soient prises pour une véritable égalité entre tous.

Monsieur le Principal précise que le collège s'est vu remettre le Label collège numérique niveau 1 et remercie les enseignants pour les efforts engagés dans les pratiques pédagogiques pour répondre aux enjeux du numérique éducatif.

Concernant la réparation du bloc de commande de l'ascenseur extérieur, Monsieur le Principal indique que Monsieur REBOUL, Directeur du pôle éducation du CD34 s'est engagé à faire remonter cette situation aux services afin que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais et précise que la société OTIS a reçu une demande d'intervention de la part de Monsieur MARTINEZ (Agence Bâtiments Ouest Héraultais). Ces informations seront traitées et l'équipe de direction prendra toutes les mesures nécessaires dès demain, le 01/12/2018, pour une conclusion efficiente de ce désordre technique de l'ascenseur extérieur.

Monsieur le Principal présente la prévision d'effectif pour la rentrée 2018 qui est identique à celle de cette année soit 23 divisions.

Monsieur le Principal précise que le prochain Conseil d'Administration se réunira au plus tard en mars et sera axé sur la répartition de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Académie :
MONTPELLIER
Exercice : 2017

MINISTRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
HERAULT

Etablissement : 0341367B
COLLÈGE PAUL BERT CAPESTANG
07 Impasse Tounel
BP 01
34310 CAPESTANG
Téléphone : 04.67.49.82.16

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 7
Présentée pour information au Conseil d'administration

Cette décision est exécutoire à compter du :
29/11/2017

SIBILLE Sebastien, chef d'établissement

MINISTERE : Education Nationale

Académie : MONTPELLIER
Exercice : 2017

Etablissement : 0341367B
COLLÈGE PAUL BERT CAPESTANG
07 Impasse Tounel
BP 01
34310 CAPESTANG

DEPARTEMENT :
HERAULT

Pièce B9.1
DBM INFO

Ordonnateur : SIBILLE Sebastien
Comptable assignataire : RODRIGUEZ Stephanie

**Décisions budgétaires modificatives pour information
n° 7**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	101 143.98	350.00	101 493.98		101 143.98	350.00	101 493.98	
Vie de l'élève	28 044.96	0.00	28 044.96		28 044.96	0.00	28 044.96	
Administration et logistique	127 961.06	2 965.67	130 926.73		104 929.20	3 593.12	108 522.32	
Total services généraux (1)	257 150.00	3 315.67	260 465.67		234 118.14	3 943.12	238 061.26	
Restauration et hébergement	274 791.62	0.00	274 791.62		268 791.62	0.00	268 791.62	
Bourses nationales	36 000.00	0.00	36 000.00		36 000.00	0.00	36 000.00	
Total services spéciaux (2)	310 791.62	0.00	310 791.62		304 791.62	0.00	304 791.62	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	567 941.62	3 315.67	571 257.29		538 909.76	3 943.12	542 852.88	

Résultat prévisionnel	-29 031.86	627.45	-28 404.41
CAF ou IAF	-27 150.73	0.00	-27 150.73

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS EN CAPITAL	9 000.00	0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	576 941.62	542 852.88

D.B.M. n°7 Exécutoire au 29/11/2017				Opération n°30				Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO	ALODOM	2MOBISECO	7443	Administration et logistique ALO DOMAINE 2 SUBV REN MOBILIER SECOURISME Subventions Département					0.00	2 557.00
2	ALO	ADMCLG	2MOBISECO		Administration et logistique ADMINISTRATION PILOTAGE COLLEGE ALO 2 SUBV REN MOBILIER SECOURISME	0.00	2 557.00	2 557.00			

D.B.M. n°7 Exécutoire au 29/11/2017				Opération n°31				Type opération : 292 - Dotations aux amortissements réels			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO	OP-SPE	0AMOR		Administration et logistique Opérations spécifiques Amortissement	5 221.64	-627.45	4 594.19			

D.B.M. n°7 Exécutoire au 29/11/2017				Opération n°32				Type opération : 291 - Dotations aux amortissements neutralisés			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO	OP-SPE	0NEUT	777	Administration et logistique Opérations spécifiques Neutralisation amortissement Quote-pt.sub.inv.cpte.resultat					0.00	1 036.12
2	ALO	OP-SPE	0AMOR		Administration et logistique Opérations spécifiques Amortissement	4 594.19	1 036.12	5 630.31			

D.B.M. n°7		Exécutoire au 29/11/2017			Réf : Suvb ATE-ADH CD34 Film Euro 17		Opération n°33		Type opération : 21 - Ressources spécifiques		
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	AP	78ACT7	2ATECD34	7443	Activité pédagogique 17-18 ACTION COLLEGE 2017 2ATE AIDE TRANSPORT EDUC CD HERAULT 34 Subventions Département					0.00	350.00
2	AP	78ACT7	2ATECD34		Activité pédagogique 17-18 ACTION COLLEGE 2017 2ATE AIDE TRANSPORT EDUC CD HERAULT 34		0.00	350.00			350.00